

Synode du 18 au 20 juin 2023 à Olten

Champs d'action « Formation et professions », « Sauvegarde de la Création » et « Communication » : Rapport intermédiaire du Conseil

Proposition

Le Synode prend connaissance du rapport intermédiaire du Conseil sur les champs d'action « Formation et professions », « Sauvegarde de la Création » et « Communication ».

Rita Famos

Table des matières

Introduction du Conseil de l'EERS

1.	Contexte	3
2. 2.1.	Appréciation générale et évaluations du Conseil Comité stratégique « Formation et professions »	5
2.2. 2.3.	Comité stratégique « Sauvegarde de la Création »	
Rapp	orts intermédiaires des comités stratégiques	
1.	Formation et professions	
1.1	Membres	
1.2	Rapport	
1.2.1	Méthode de travail	
1.2.2	Documentation produite	10
1.3	Bilan intermédiaire des discussions au sein du comité stratégique, premiers résultats	11
1.3.1	Bilan intermédiaire des résultats obtenus dans les sous-groupes	11
1.3.2	Autres résultats des discussions du comité stratégique	
1.3.3	Bilan intermédiaire sur les objectifs	14
1.4	Perspective	15
2.	Sauvegarde de la Création	15
2.1	Membres	15
2.2	Rapport	
2.2.1	Recommandations au Conseil	16
2.3	Perspectives, étapes suivantes	18
3.	Communication	19
3.1	Membres	19
3.2	Mandat et méthode de travail	19
3.3	Bilan intermédiaire sur les objectifs	20
3.3.1	Objectif 1 (améliorer la visibilité du protestantisme réformée et des Églises	
	réformées à l'interne et vis-à-vis de l'extérieur)	
3.3.2	Objectif 2 (clarifier les rôles des actrices et des acteurs de la communication) .	
3.3.3	Objectif 3 (exploiter les synergies)	
3.3.4	Objectif 4 (élaborer les bases de l'exploitation des potentialités de la révolutior numérique en matière de communication)	
3.4	Documents élaborés par les sous-groupes	
3.4.1	Détermination des espaces de communication au sein de la communauté ecclésiale (annexe 1)	
3.4.2	Positions et questions fondamentales relatives à la communication réformée	
3.4.3	Propositions d'exemples concrets de campagnes nationales	

Introduction du Conseil de l'EERS

1. Contexte

Lors de sa séance du 13 au 15 juin 2021, conformément à l'art. 21, let. d, de la Constitution de l'EERS, le Synode a explicité la manière dont il faut comprendre les champs d'action dans les termes suivants : « Des champs d'action sont créés dès lors que l'EERS et ses Églises membres sont confrontées à des défis particuliers dans leur action commune, et dès lors qu'il s'avère simultanément nécessaire et urgent que l'EERS et ses Églises membres renforcent leur alliance pour assumer des tâches dans le domaine visé. » En outre, il a déterminé trois champs d'action prioritaires : « Communication », « Formation et professions », « Sauvegarde de la Création ».

Le travail mené dans un champ d'action est censé ne pas dépasser un horizon à moyen terme (défini provisoirement à quatre ans maximum), autrement dit ce travail doit être terminé et les efforts doivent pouvoir se porter sur un nouveau champ d'action le moment venu.

Pour chaque champ d'action approuvé par le Synode, le Conseil de l'EERS a mis en place un comité stratégique constitué d'expertes et d'experts du domaine, de membres de directions d'Églises et de membres du Synode. En vertu de la Constitution, les comités sont constitués par le Conseil et présidés par un de ses membres.

Les comités stratégiques ont pour tâche de traiter les problématiques décrites dans le mandat qui leur est confié par le Conseil, et de développer des propositions pour les résoudre, c'est-à-dire pour atteindre les objectifs visés dans leur champ d'action. Les membres des comités stratégiques, forts de leur expérience et de leurs compétences, contribuent à franchir des étapes essentielles du développement de l'EERS et des Églises membres.

Le rapport du Conseil se base sur les rapports intermédiaires des comités stratégiques, qu'il présente in extenso au Synode et qu'il apprécie et commente au préalable.

2. Appréciation générale et évaluations du Conseil

Au moment du synode d'été 2023, les trois comités stratégiques en place auront déjà passé environ un an et demi sur leur mandat. Le Conseil de l'EERS salue le travail que les comités stratégiques ont accompli jusqu'à présent ; des personnalités de toute la Suisse, occupant différentes fonctions (directrice ou directeur d'Église, membres du Synode, experte ou expert, membres d'institutions de formation, etc.), s'y engagent pour faire avancer l'EERS et les Églises membres dans les trois champs thématiques. En l'occurrence, le Conseil de l'EERS souligne tout particulièrement les aspects suivants :

La nouvelle constitution de l'EERS met nettement en avant le lien de communion qui unit l'EERS et les Églises membres (cf. art. 5, al. 1 : « L'EERS et les Églises membres se soutiennent mutuellement dans la réalisation de leurs tâches et travaillent ensemble »). Ce lien caractéristique est vécu de manière paradigmatique au sein des comités stratégiques qui réfléchissent et évoluent ensemble.

- Les Églises membres ont détaché de leurs rangs de nombreuses personnalités chargées de collaborer et de s'investir dans les champs d'action. Cet engagement comprend des réunions en présence et à distance, l'étude de dossiers ainsi que des concertations, ce qui représente un gros investissement en temps. Le Conseil de l'EERS remercie toutes les personnes qui sont engagées dans ce travail intense. Le Conseil de l'EERS estime qu'il est crucial que les Églises membres soient ainsi représentées et s'engagent en conséquence pour la bonne progression dans chacune des thématiques.
- Les champs d'action abordent différemment les questions sur le futur rôle de l'EERS dans le domaine concerné (animation et impulsions, modération, transmission/coordination, reprise de certaines tâches, etc.) et sur les conséquences des discussions sur les Églises membres et les paroisses. Face à cette diversité et à ces différences entre les thématiques, le Conseil de l'EERS a insisté sur un double constat : premièrement, si les exigences thématiques des champs d'action sont différentes, les approches au sein les comités stratégiques seront aussi différentes, et il est donc important et justifié que ces derniers aient défini leur propre méthode de travail cohérente, ce qui transparaît aussi dans les résultats du rapport intermédiaire ; deuxièmement, les différences n'ôtent pas la nécessité pour le Conseil de l'EERS de définir un mandat pour chaque comité stratégique, c'est-à-dire un cadre formel commun à respecter.
- Le Conseil n'a pas seulement été satisfait de l'engagement important des membres des comités stratégiques, mais également des solides travaux de fond et des nombreuses propositions et idées qui ont alimenté le travail. Ainsi, le rapport intermédiaire propose déjà de nombreuses pistes constructives pour atteindre les objectifs fixés.
- À bien des égards, le travail des comités stratégiques est une terre inconnue pour l'EERS. Depuis l'adoption de la nouvelle constitution de l'EERS, c'est tout simplement la première fois que le Synode s'est doté en été 2021 de champs d'action et que le Conseil de l'EERS constitue des comités stratégiques ad hoc. Il a donc fallu développer les instruments de gestion et de travail nécessaires, et la période actuelle est en un certain sens une phase de test.
 - Le Conseil de l'EERS indique d'ores et déjà qu'il a l'intention d'évaluer le travail des comités stratégiques, y compris les nouveaux instruments de gestion et de travail, à l'issue de leur mandat. Étant donné le coût de l'opération pour les Églises membres et pour l'EERS, il est important que les investissements soient ciblés dès maintenant et également pour de prochains comités.

Commentaire sur le rapport intermédiaire concernant les champs d'action du point de vue du contenu :

Le Conseil de l'EERS a pris connaissance des rapports intermédiaires des comités stratégiques au printemps 2023 et en a discuté en détail. Il a chargé les comités stratégiques de continuer à étoffer les propositions plus restreintes et de les soumettre en temps utile au Conseil sous forme de propositions.

Le Conseil entend présenter pour discussion les propositions plus larges à l'occasion du synode d'été 2023 aux membres du Synode, afin que leur viabilité sur le plan de la politique ecclésiale soit examinée.

Dans ce qui suit, le Conseil présente ses commentaires et ses évaluations sur les propositions des comités stratégiques ainsi qu'une série de questions sur les propositions plus larges qu'il soumet au Synode pour discussion.

2.1. Comité stratégique « Formation et professions »

Mission et mandat

Le Synode avait validé la création du champ d'action « Formation et professions », convaincu que la transmission de la foi représente l'une des missions prioritaires de l'Église évangélique réformée ; à travers leurs multiples activités, les Églises et les paroisses s'efforcent de faire des liens qui sont ferments de sens entre des textes bibliques ou la tradition réformée et la réalité de vie de leurs contemporains.

Dans le paysage particulièrement diversifié de la formation, les Églises évangéliques réformées offrent non seulement des formations formelles (enseignement religieux ou catéchèse, formation aux ministères et aux services ecclésiaux, etc.), mais aussi des formations non formelles qui contribuent au développement personnel et à l'approfondissement des compétences des personnes intéressées.

La création de ce champ d'action repose sur le constat du Synode que les Églises sont soumises à un double défi : celui de continuer à assumer à long terme et avec compétence leur mission de formation dans une société marquée par la perte des traditions et l'essor de la diversité religieuse, et malgré un contexte de diminution des ressources financières ; et celui de préserver la capacité de leurs membres à s'exprimer sur des questions de foi. De plus, le Synode entend lutter contre une pénurie annoncée de ressources humaines en investissant dans la formation, et en préparant un nombre suffisant de futures collaboratrices et de futurs collaborateurs aux différentes tâches ecclésiales.

En se fondant sur la décision du Synode, le Conseil de l'EERS a conféré un mandat au comité stratégique Formation et professions (cf. https://www.evref.ch/fr/organisation/commissions/formation-et-professions/), qui consiste à soumettre la formation au sein des Églises évangéliques réformées à un examen multidimensionnel. Il s'agit d'une part d'évaluer les structures et les offres dans un paysage de formation complexe (objectif 1) et de mieux mettre en réseau les institutions de formation (objectif 2), d'autre part de développer des offres de formation et des descriptifs métier contemporains (objectif 3). L'élaboration de mesures qui favorisent la promotion de la relève en Église s'ajoute à ces trois objectifs à large spectre.

Commentaire sur les résultats intermédiaires

- Du point de vue du Conseil de l'EERS, les travaux de fond réalisés au sein du Comité stratégique sont également importants au-delà du Comité stratégique. La documentation présentée au point 1.2.2 du rapport intermédiaire du comité stratégique ci-dessous comporte de nombreux éléments clés pour permettre la compréhension mutuelle des descriptifs métier, des offres et des institutions de formation. Le Conseil recommande de la diffuser aux services concernés aussi bien au niveau des Églises cantonales que des paroisses.
- Les panoramas fournis renouvellent l'image que le Conseil de l'EERS s'était faite du paysage de la formation au sein des Églises évangéliques réformées, et en font ressortir la diversité et la complexité. Le Conseil salue les efforts importants réalisés par le comité stratégique pour parvenir à cette vision d'ensemble et pour assurer la coordination et la concertation entre toutes les personnes impliquées. Pour pérenniser le succès de cet état des lieux et de cette coordination, le Conseil de l'EERS invite toutes les parties prenantes du secteur de la formation réformé à se concerter étroitement avec le comité stratégique en cas d'évolution, sans quoi la nécessaire vision d'ensemble ne pourra pas être préservée.

- Le comité stratégique s'est attelé à quelques grands sujets sensibles, bien conscient des défis inhérents aux questions de fusions et à l'élaboration de descriptifs métier. Le Conseil de l'EERS honore le courage des membres du comité stratégique qui refuse de se satisfaire du plus petit dénominateur commun et ne craint pas de réfléchir à grande échelle.
- Le Conseil de l'EERS salue le fait que le comité stratégique, en s'interrogeant sur les structures de formation (haute école ecclésiale spécialisée nationale) dans le domaine de la catéchèse, mais également au-delà, ainsi que sur la pénurie de ressources humaines et sur la promotion de la relève, ait abordé des questions cruciales qui comptent parmi les défis majeurs du travail des Églises membres, et il propose que ce processus soit porté par l'ensemble, de manière concertée, au-delà des régions linguistiques. Le Conseil de l'EERS pense que la thématique de la coordination de la formation non formelle est moins dans le viseur des Églises membres et qu'elle est surtout utile pour rappeler son importance.

Questions

Le Conseil de l'EERS soumet les questions suivantes au Synode pour discussion :

- Le comité stratégique discute de l'idée d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale qui permettrait de limiter les recoupements et les doublons dans le secteur de la formation, et d'améliorer le pilotage et la gestion communs des offres de formation. Le Conseil de l'EERS reconnaît que le comité stratégique est conscient des multiples défis d'une telle proposition et qu'il les a soigneusement pris en compte dans ses réflexions sur la décentralisation, les régions linguistiques et les étapes de mise en œuvre entre autres.
 - Le Conseil de l'EERS est curieux de savoir ce que pensent les membres du Synode, sur le fond, de l'idée d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale. En particulier, il s'interroge sur les questions qu'il faut encore éclaircir et sur les conditions à remplir pour que les membres du Synode puissent accepter d'entrer dans une démarche d'examen de l'idée d'une haute école.
- En proposant de mener un projet de promotion de la relève « attractivité des métiers d'Église », le comité stratégique prend acte de la pénurie de personnel déjà existante et entend mener une action à court et moyen terme qui inclut toutes les professions ecclésiales et toutes les régions linguistiques, en complément de mesures de promotion de la relève à long terme.
 - Le Conseil de l'EERS est curieux de savoir si ou à quelles conditions les membres du Synode considèrent qu'il vaut la peine d'approfondir la proposition d'un projet de promotion de la relève visant à renforcer l'attractivité des métiers d'Église.

2.2. Comité stratégique « Sauvegarde de la Création »

Mission et mandat

En prenant la « Sauvegarde de la Création » comme deuxième champ d'action, le Synode s'empare d'un sujet qui peut être considéré comme le grand chantier de notre époque. Pour le monde politique et la société tout comme pour les Églises, la maîtrise du changement climatique et l'obligation d'adopter un modèle de développement durable qui en découle, constitueront l'un des défis des prochaines décennies.

Dans le processus de transition vers davantage de durabilité, les Églises apportent leur point de vue spécifique grâce à la notion de « Création » qui contient une dimension de respect et d'intangibilité à l'égard du monde avec lequel l'être humain cohabite (*Mitwelt*) et qui l'environne (*Umwelt*), et à laquelle de nombreuses conceptions contemporaines ne laissent plus place.

Le Synode est convaincu que les Églises évangéliques réformées peuvent mettre en jeu leur potentiel d'action à plusieurs niveaux dans le débat : premièrement, elles continuent d'exercer une influence notoire dans la population, ce qu'elles peuvent valoriser en matière de formation de l'opinion publique, en considérant qu'elles jouent ainsi leur rôle de boussole. Deuxièmement, elles sont invitées à s'examiner elles-mêmes en vue de contribuer elles aussi au développement durable, par exemple en adaptant leur mode de consommation, leurs investissements, la gestion de leurs bâtiments et leurs habitudes de mobilité.

Ce sont également ces deux objectifs qui structurent le mandat que le Conseil a confié au comité stratégique responsable de ce champ d'action (cf. https://www.evref.ch/fr/organisa-tion/commissions/sauvegarde-de-la-creation/). Le but énoncé par le mandat a donc un volet interne et un volet externe : du point de vue interne, il s'agit d'élaborer des solutions, par exemple pour consommer de manière durable ou gérer autrement le parc immobilier ; du point de vue de la société dans son ensemble, il s'agit pour les Églises d'intensifier leurs actions dans la sphère publique, et qu'elles contribuent ainsi au grand chantier de notre époque.

Commentaire sur les résultats intermédiaires

- La liste de priorités élaborée par le comité pour définir l'action future de l'EERS dans le champ d'action reflète les nombreuses compétences techniques réunies au sein du comité. La liste fait état de questions fondamentales. Le mode de communication avec le Conseil, par le biais d'une liste de priorités, constitue un choix qui correspond au Conseil et que ce dernier a accueilli avec intérêt.
- Au cours de ses discussions, le comité stratégique a élaboré des propositions de thèmes prioritaires, hautement pertinents pour les Églises évangéliques réformées. Le Conseil de l'EERS salue les propositions du comité sur la neutralité carbone et sur les prises de position en matière de politique climatique. Il entend la décision du comité de ne pas travailler simultanément dans plus de deux sous-groupes, mais il souhaite que le travail sur le troisième bloc thématique « spiritualité de la Création » soit rapidement entrepris afin d'en voir les résultats sans tarder.

Questions

Der Conseil de l'EERS soumet les questions suivantes au Synode pour discussion :

Le comité stratégique recommande d'organiser un synode sur le climat pour permettre une concertation à l'échelle nationale sur les objectifs et les indicateurs pertinents ainsi que sur les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le contexte de la votation sur la loi sur le climat (contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers), le Conseil estime qu'il est judicieux que les trois échelons ecclésiaux s'attellent ensemble à réduire leurs émissions. Quelle est la position du Synode sur cette question ? Quelles options considère-t-il comme appropriées en la matière ?

2.3. Comité stratégique « Communication »

Mission et mandat

L'annonce de l'Évangile et la communication sur la mission ecclésiale jouent un rôle fondamental dans l'action des Églises évangéliques réformées et des paroisses. L'une des principales missions de l'EERS consiste à garantir la visibilité publique de l'Église à l'échelle nationale dans la sphère politique, dans la sphère culturelle et dans la société en général.

Conjointement aux Églises membres et aux médias ecclésiaux, elles forment une communauté de communication qui est accompagnée de manière critique et compétente par des journalistes indépendants.

Pour la communauté ecclésiale, il est encore plus difficile de rester audible à l'ère du numérique et des réseaux sociaux. La nouvelle communication ecclésiale doit atteindre les différents univers de vie des gens. L'Internet ne constitue pas un espace homogène. La transformation numérique a fait naître une multitude de médias de tout type, a décuplé l'accès à l'information et a favorisé les plateformes d'information et de divertissement.

Le mandat confié par le Conseil de l'EERS au comité stratégique Communication reprend ces différentes facettes (cf. https://www.evref.ch/fr/organisation/commissions/communication/. Il mentionne le renforcement de la visibilité du protestantisme réformé dans la sphère publique (objectif 1) et la nécessaire clarification des tâches et des compétences dans le paysage de la communication évangélique réformée (objectif 2), donc la création de synergies permettant d'avoir une gestion commune des dossiers (objectif 3). Enfin, il y est question d'exploiter les opportunités de la révolution numérique pour favoriser la communication ecclésiale et l'annonce de l'Évangile.

Commentaire sur les résultats intermédiaires

- Le Conseil de l'EERS considère que les travaux de fond du comité stratégique se sont révélés très utiles pour obtenir une idée globale du paysage varié de la communication réformée. Des différences culturelles et des approches divergentes sur des aspects fondamentaux de la communication existent clairement entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.
- Le tableau récapitulatif des différents instruments de communication fait apparaître la diversité, pour ne pas dire la complexité, de la communication au sein des Églises évangéliques réformées de Suisse et des entreprises médiatiques indépendantes que ces Églises contribuent à soutenir. Le Conseil reconnaît les efforts importants du comité stratégique pour parvenir à une vue d'ensemble et il estime qu'il est essentiel de compléter ce panorama par une cartographie des parties prenantes, comme cela a été proposé, afin de réussir à identifier les groupes cibles.
- Le Conseil est d'avis, comme le comité stratégique, de ne pas approfondir la question initiale du regroupement, étant donné que ni le Conseil, ni le Synode de l'EERS n'ont les compétences décisionnelles ou de pilotage en la matière (ces compétences appartiennent aux Églises membres et aux entreprises de médias ecclésiaux). Il y voit une opportunité pour l'EERS et ses Églises membres de mettre sur pied une communication stratégique, et il prendra les mesures nécessaires pour y arriver.
- Le Conseil de l'EERS soutient le processus qui a été engagé et qui consiste à définir une stratégie de communication, à améliorer la coordination et la gestion des thématiques afin de poser les bases qui permettront d'augmenter la visibilité du protestantisme réformé. Ce processus implique d'analyser les groupes cibles (cartographie des parties prenantes), de demander aux partenaires de la communication stratégique de définir leurs priorités en matière de communication (définition des thématiques), et de gérer ces priorités de manière coordonnée (planification coordonnée des publications, Corporate Identity).

Questions

Le Conseil de l'EERS soumet les questions suivantes au Synode pour discussion :

- Sur quelles thématiques prioritaires les membres du Synode considèrent-ils qu'il existe un potentiel de communication commune (campagne de communication) pendant la législature actuelle 2023–2026 ?
- Le processus d'élaboration d'une identité visuelle commune « croix en lumière » s'est mis en veille. Selon les membres du Synode, quelles sont les options pour développer une identité visuelle commune à l'ensemble des Eglises évangéliques réformées ?

Rapports intermédiaires des comités stratégiques

1. Formation et professions

1.1 Membres

Présidence du comité stratégique

Ruth Pfister, membre du Conseil de l'EERS

Membres

- Eva Di Fortunato, présidente de l'Église protestante de Genève
- Eva Ebel, directrice de unterstrass.edu
- Franziska Grau-Salvisberg, codirectrice du Service de la formation, Église évangélique réformée du canton de Fribourg
- Didier Halter, directeur de l'Office protestant de la formation (opf)
- Jean-Baptiste Lipp, conseiller synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud, président de la Conférence des Églises réformées de Suisse romande (CER)
- Walter Lüssi, président de formationplus
- Beat Maurer, conseiller synodal de l'Église nationale protestante d'Argovie, président de la Conférence Diaconie Suisse
- Thomas Schaufelberger, directeur de A + W (formation de base et formation continue des pasteures et des pasteurs), Église protestante du canton de Zurich
- Martin Schmidt, président du Conseil de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall, président de la Conférence de Liturgie et du psautier (LGBK), président de la Commission de liturgie de l'EERS, président du groupe de travail Forum pour l'éducation de l'EERS
- Iwan Schulthess, vice-président du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, président du Conseil et de la Conférence de la formation continue
- Rahel Voirol, codirectrice du secteur Catéchèse des Églises réformées Berne-Jura-Soleure

Soutien technique

- Bettina Beer, chargée des relations avec les Églises, EERS (jusqu'au 31 janvier 2023)
- Simon Hofstetter, directeur des relations avec les Églises, EERS (dès le 1er février 2023)

Soutien administratif

Anja Scheuzger, assistante administrative, EERS

1.2 Rapport

1.2.1 Méthode de travail

Le comité stratégique Formation et professions a tenu sa première séance constitutive en décembre 2021. En 2022, cinq réunions ordinaires ont eu lieu, dont une journée à Genève. En outre, le comité s'est réuni lors d'une séance extraordinaire en ligne. Entre juin et novembre 2022, le comité a réparti le travail entre trois sous-groupes, qui se sont réunis trois fois chacun, le plus souvent en ligne.

Dès le départ, le comité stratégique a considéré qu'il devait s'investir dans un travail de fond pour dégager une définition commune des notions clés du domaine de la formation ainsi qu'une vision commune de la situation dans les différents secteurs professionnels ecclésiaux et dans les institutions de formation ecclésiales. Ainsi, il a élaboré, puis discuté et mis en net des documents de base (cf. chap. 1.2.2).

Dès le début de ses travaux, le comité stratégique a étudié une potentielle priorisation des objectifs définis dans le mandat ; étant donné l'immense complexité de ces derniers, il lui est apparu que les domaines de travail étaient interdépendants, en particulier ceux qui relèvent des trois premiers objectifs — Évaluer et mutualiser les structures et les offres (objectif 1), Mettre en réseau les prestataires de formation et permettre la reconnaissance mutuelle des offres (objectif 2), Développer des offres de formation et des descriptifs métier contemporains (objectif 3) — et qu'il fallait donc les aborder de manière coordonnée. Pour ce qui est de l'objectif 4 (Encourager la relève), sachant que la pénurie de personnel touche déjà plusieurs groupes professionnels ecclésiaux, le comité stratégique s'est rapidement forgé la conviction qu'il fallait prendre des mesures urgentes en matière de promotion de la relève (cf. chap. 1.3.2).

En étroite concertation avec la direction du comité, le soutien technique a pris la forme de la préparation des séances du comité et des sous-groupes ainsi que de leur suivi. Ce soutien technique a consisté en particulier à préparer toute une série de documents et à mener des recherches de fond sur la formation et les professions, sans compter la rédaction d'une documentation complète sur les tendances de fond dans la société destinée aux trois comités stratégiques, qui a également été utilisée comme base pour élaborer les objectifs de législature 2023–2026 du Conseil.

Sur le plan administratif, le comité stratégique a été soutenu pour l'organisation des réunions et la rédaction des procès-verbaux.

1.2.2 Documentation produite

Durant la première phase de son travail, le comité stratégique Formation et professions a élaboré et approuvé différents documents, et s'est mis d'accord sur la définition de plusieurs notions centrales dans le domaine de la formation ecclésiale. Ces définitions constituent le socle validé par consensus sur lequel se sont appuyées les discussions ultérieures du comité.

- Définition de la notion de formation (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)
 Après de longues discussions et en se fondant sur l'art. 3 de la loi fédérale sur la formation continue, le comité stratégique est parvenu à un consensus sur les formulations suivantes :
 - les offres de formations qualifiantes pour une tâche ecclésiale et qui débouchent sur un engagement et/ou sur un mandat, relèvent de la formation formelle ;
 - toutes les autres offres de formation (c'est-à-dire la formation d'adultes ecclésiale classique) relèvent de la formation non formelle.
- Panorama des institutions et des organismes de formation (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)
 Une liste de l'ensemble des institutions et des organismes de formation ecclésiale et de leurs domaines spécifiques (formation et/ou formation continue, en Suisse alémanique, en Suisse romande ou dans toute la Suisse, diplôme délivré, entité responsable/finance-

ment) a été élaborée par secteur professionnel (pastorat, diaconat, catéchèse et pédagogie religieuse, musique d'Église, formation d'adultes non formelle/sacristie/enfance et Église/jeunesse).

Panorama des descriptifs métier (le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe »)
Un mandat externe a permis de structurer les différents champs de l'action ecclésiale (pastorat, diaconat, catéchèse, travail jeunesse, ministères émergents de la CER, musique d'Église, prédicatrices et prédicateurs laïcs, service de visite, sacristaines et sacristains, administration d'Église) à l'aide de nombreux critères qui vont des bases légales aux possibilités d'évolution professionnelle, en passant par l'équivalence dans d'autres confessions.

- Analyse du potentiel de mise en réseau et de fusion

Sur la base du panorama des institutions et des organismes de formation (voir plus haut), le comité stratégique a reçu un document de discussion qui présente les résultats d'une analyse des éventuels recoupements et doublons dans le mandat de prestations relatif à la formation dans les différents domaines professionnels ecclésiaux, ainsi que des défis inhérents à la situation.

Analyse des mégatendances dans la société et dans l'Église (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)
Le comité stratégique s'est ensuite penché sur les mégatendances (notamment à l'aide de l'étude de milieux réalisée par Sinus) et sur leurs répercussions sur la vie ecclésiale et sur les secteurs professionnels ecclésiaux. En outre, il a approfondi sa compréhension des mégatendances au sein de l'Église à l'aide d'études déjà existantes (notamment Stolz/Ballif et ECOPLAN).

En plus de ces productions de base, le comité stratégique a pris connaissance d'autres travaux pertinents pour son travail à lui, notamment du rapport sur les ministères émergents de l'Office protestant de formation (opf), du rapport « *Eckwerte zum Berufsbild Religionspädagogik* » (Éléments clés pour les descriptifs métier en pédagogie de la religion) du Religionspädagogisches Fachgremium (RPF), d'un état des lieux sur l'accessibilité par des voies parallèles à la profession pastorale, ainsi que des résultats de l'étude « *Digitale Bildung nach Corona* » (Formation numérique post-COVID) réalisée par Churches Online in Times of Corona (CONTOC).

1.3 Bilan intermédiaire des discussions au sein du comité stratégique, premiers résultats

À ce stade des discussions, plusieurs suggestions concrètes et idées de projets ont déjà été émises au sein du comité stratégique. Comme les propositions relèvent parfois de plusieurs objectifs du mandat à la fois, elles sont classées ci-dessous selon la structure des sousgroupes.

1.3.1 Bilan intermédiaire des résultats obtenus dans les sous-groupes

Sous-groupe pastorat

Dans un premier temps, le sous-groupe s'est intéressé aux défis auxquels le pastorat se trouve confronté à l'heure actuelle. Pour faire évoluer positivement le système pastoral, il

énumère les pistes d'intervention suivantes : vision que l'Église a d'elle-même et du pastorat, image du pastorat, qualité de la formation, des stages pastoraux, et de la formation continue.

De plus, le sous-groupe estime qu'il est nécessaire de mener le débat sur les pistes de solution dans le secteur du pastorat à l'échelle nationale. Les solutions consistent à intégrer structurellement les différents organes décisionnels au niveau national et à implanter des structures de formation et de formation continue à ce même niveau. Le sous-groupe saluerait le fait qu'un tel développement au niveau national suscite une compréhension commune et orientée vers l'avenir de l'Église et des acteurs ecclésiaux, dont découleraient ensuite les parcours de formation nécessaires pour les différentes professions ecclésiales.

Dans ce contexte, il faut également mentionner qu'un colloque organisé par la commission de valorisation des études de théologie et des métiers pastoraux des Eglises réformées alémaniques (WEKOT) sur la formation pastorale a eu lieu en Suisse alémanique en novembre 2022, et que quelques membres du comité y ont participé. Lors de cet événement, les facultés de théologie de Suisse alémanique ont présenté un modèle pour la formation pastorale du futur qu'il convient de développer. Le comité stratégique a pris connaissance du fait qu'un groupe de projet avait reçu du Concordat et des Églises réformées Berne-Jura-Soleure le mandat de poursuivre le travail sur la proposition des facultés. Le comité stratégique s'efforce de se concerter étroitement avec les autres organes impliqués sur la suite du processus relatif à la formation pastorale. À cet effet, il a lancé une invitation en vue d'un échange au-delà des régions linguistiques.

Sous-groupe catéchèse

Ce sous-groupe aussi a commencé par se pencher sur les défis et aussi sur les potentialités dans le domaine de la catéchèse. Ensuite, il a mené un échange avec des personnes clés de Suisse romande, de Suisse alémanique et de l'Église catholique romaine. Sur la base de ces discussions, il se dit favorable à la promotion et à la mise en œuvre de toute option de regroupement, de mutualisation et de synergie, pour garantir une qualité maximale sur tout le territoire, pour simplifier certaines structures, et pour économiser des ressources. Dans cet ordre d'idées, il pourrait envisager de proposer une haute école spécialisée, qui soit aussi interprofessionnelle et œcuménique que possible, et qui serait responsable de la formation et de la formation continue dans le secteur de la catéchèse/pédagogie de la religion. Le sous-groupe s'intéresse également à la définition de normes en matière de contenu applicables à l'ensemble des Églises membres de l'EERS (ou même au niveau œcuménique), d'autant plus qu'il estime que la reconnaissance mutuelle des diplômes ne suffit pas.

La poursuite de la réflexion dans ce domaine se fait en étroite concertation avec le groupe de travail de l'EERS Forum pour l'éducation qui avance dans un domaine similaire, conformément à son mandat.

Sous-groupe formation non formelle

Le sous-groupe a tout d'abord dressé un état des lieux de la formation non formelle dans les Églises, puis il a mené trois entretiens avec différents acteurs de la formation non formelle. Sur cette base, il s'intéresse au renforcement de la mise en réseau des offres de formation non formelles au niveau national, et il envisage de contribuer à ce que ces dernières, si elles sont pertinentes, soient recensées et systématisées à l'échelle nationale sur une plateforme numérique existante (p. ex. formationplus) ; de même, il se dit favorable à l'organisation d'un salon de la formation ecclésiale pris en charge au niveau national, qui s'adresserait aux spécialistes ecclésiaux de la formation d'adultes ainsi qu'à toute personne intéressée.

Le sous-groupe suggère en outre de reconnaître et de promouvoir le potentiel du numérique pour la formation ecclésiale, qui prendrait par exemple la forme d'un colloque sur le numérique dans la formation ecclésiale.

Le comité stratégique a discuté les propositions et les recommandations des sous-groupes, et les a chargés de poursuivre leurs travaux selon ce qui s'était dit pendant la séance plénière.

1.3.2 Autres résultats des discussions du comité stratégique

Structure de financement de formationplus (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)
 L'un des résultats des discussions sur l'organisation de la formation ecclésiale non formelle a trait à la future structure de financement de formationplus.

formationplus est une organisation faîtière qui regroupe des centres de formations, des services spécialisés et des organisations du monde catholique, évangélique réformé et œcuménique, fédérés autour du travail de formation pour adultes relevant de la mission ecclésiale et fondé sur le christianisme. Dans le secteur non formel, formationplus réalise pour le compte des Églises un important travail de mise en réseau entre les institutions de formation et les Églises participantes, et pour y parvenir, elle bénéficie du soutien financier des Églises de Suisse alémanique et de Suisse romande ainsi que de la Confédération.

Le Comité stratégique estime qu'il serait possible de procéder à une première simplification des flux financiers (allant dans le sens de l'objectif 1) si les montants qui étaient alloués jusqu'à présent à formationplus par la Conférence des Églises de Suisse alémanique (KIKO) et par la CER, étaient désormais remplacés par un financement de même envergure alloué par le Synode de l'EERS.

- Projet de promotion de la relève « attractivité des métiers d'Église » (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».) En décembre 2022, le comité a soumis au Conseil ses réflexions sur un projet de promotion de la relève multilingue et adaptée à la culture linguistique de chaque région, visant à promouvoir les diverses professions ecclésiales. Le comité estime que mener une action de ce type sera plus efficace que d'organiser et de financer un projet spécifique par secteur professionnel. Le comité stratégique considère qu'un tel projet constitue une mesure d'urgence contre la pénurie de personnel qualifié déjà existante, et espère qu'elle aura pour effet de motiver du monde, parmi les jeunes et les spécialistes expérimentés, à choisir l'Église comme lieu de travail. Le Conseil a jugé l'idée pertinente et porteuse d'avenir, et il a chargé le comité stratégique Formation et professions d'approfondir le sujet.
- Création d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale (Le document est disponible dans le domaine « Documents protégés par un mot de passe ».)
 Lors de leurs travaux et de leurs discussions, les membres du comité stratégique se sont heurtés à diverses reprises à l'existence de multiples recoupements et doublons, tant du point de vue du contenu que du point de vue géographique, dans le paysage protestant de la formation. Conformément aux éclairages ci-dessus, le comité a entrepris d'examiner des propositions qui permettraient de regrouper les structures, selon l'objectif 1 du mandat.

En ce sens, le comité stratégique continue aussi à réfléchir à une révision totale de la réglementation qui régit les structures de formation : il peut envisager de travailler sur

une proposition de haute école ecclésiale spécialisée nationale qui regrouperait les formations de base et continues existantes qui relèvent de la responsabilité et du financement de l'Église, à la fois dans le registre formel (professions et les activités ecclésiales) et dans le registre non formel. Le comité stratégique considère qu'une telle proposition ne devrait pas favoriser le centralisme ecclésiastique, mais permettre d'offrir une structure décisionnelle commune à l'ensemble des Églises concernées ; les offres de formation seraient certes assumées en commun, mais elles seraient aussi décentralisées et menées au sein de différentes institutions. En même temps, une telle institution devrait permettre d'entamer un processus de reconnaissance de certains diplômes ecclésiaux par la Confédération.

1.3.3 Bilan intermédiaire sur les objectifs

Voici un aperçu de l'état actuel des travaux, des discussions et des idées classés par objectif.

Objectif 1 : Évaluer et mutualiser les structures et les offres

- Travail de fond afin de dresser le panorama général de la situation (panorama des institutions et des organismes de formation, analyse relative à la mise en réseau des organismes de formation, question des doublons et des regroupements existants).
- Groupe de projet chargé d'étudier la faisabilité d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale (planification nécessaire d'une procédure par étapes).
- Financement de formationplus, simplification des flux financiers.

Objectif 2 : Mettre en réseau les prestataires de formation et permettre la reconnaissance mutuelle des offres

- Travail de fond afin de dresser le panorama général de la situation (panorama des institutions et des organismes de formations, analyse relative à la mise en réseau des organismes de formation).
- Groupe de projet chargé d'étudier la faisabilité d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale (une meilleure connaissance mutuelle favorise la mise en réseau).
- Exploitation des synergies pour la formation et la formation continue dans le secteur de la catéchèse/pédagogie de la religion, intensification de la collaboration œcuménique.
- Plateforme de présentation des offres de formations formelles et non formelles.
- Colloque sur la formation et le numérique en collaboration avec d'autres institutions.
- Salon national de la formation.

Objectif 3 : Développer des offres de formation et des descriptifs métier contemporains

- Travail de fond afin de dresser le panorama général de la situation (mégatendances et analyse relative à la mise en réseau des organismes de formation, question des défis).
- Discussions dans les sous-groupes.
- Coordination de notre activité avec les activités de la WEKOT sur la question de l'avenir de la formation pastorale.
- Réception et discussion de propositions liées à de nouveaux profils professionnels, émanant notamment de la commission spécialisée qui a produit le rapport *Eckwerte zum Berufsbild Religionspädagogik* (Éléments clés pour les descriptifs métier en pédagogie de la religion).
- Groupe de projet chargé d'étudier la faisabilité d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale (structure les concertations nationales et régionales, possibilités de développement).

Objectif 4 :Encourager la relève

- Projet de promotion de la relève pour les métiers d'Église, esquisse en cours d'élaboration.
- Groupe de projet chargé d'étudier la faisabilité d'une haute école ecclésiale spécialisée nationale (possibilité d'accroître l'attractivité des métiers d'Église s'il existait des possibilités de développement, de la perméabilité, des formations modulaires, et si les questions de la reconnaissance et du classement des formations par niveau étaient éclaircies).

1.4 Perspective

Le comité stratégique poursuivra ses travaux et se penchera notamment sur les propositions et les recommandations qui ont été émises sur la base des réactions du Conseil de l'EERS. Quatre séances ordinaires sont à nouveau prévues à cet effet en 2023. Les sousgroupes se réuniront en fonction des besoins.

2. Sauvegarde de la Création

2.1 Membres

Présidence du comité stratégique

Pierre-Philippe Blaser, vice-président de l'EERS

Membres

- Matthias Bachmann, pasteur de l'Église nationale réformée de Zurich, responsable du secteur Développement de l'Église
- Prof. Dominique Becht, responsable du service des titres à la fondation Abendrot
- Elisabeth Bürgi Bonanomi, Centre for Development and Environment CDE (UNIBE), directrice du département Sustainability Governance; membre du Conseil de fondation de l'EPER
- Prof. Michael Coors, professeur extraordinaire d'éthique théologique à l'univerité de Zurich
- Prof. Stephan Degen-Ballmer, Église nationale réformée d'Argovie, responsable de l'Office de pédagogie religieuse
- Renate Grunder, Église réformées Berne-Jura-Soleure, membre du Conseil synodal
- Tobias Hoenger, Église nationale réformée de Lucerne, responsable ŒTN et formation
- Emmanuel Jeger, Église évangélique réformée du canton de Vaud, membre du Conseil synodal
- Yvan Maillard Ardenti, responsable du dossier justice climatique, EPER
- Kurt Zaugg-Ott, directeur de l'office œco, Églises pour l'environnement

Soutien technique

- Luca Baschera, chargé des questions théologiques, EERS (jusqu'au 28 novembre 2022)
- Damian Kessi, chargé des relations extérieures, EERS

Soutien administratif

Barbara Hirsiger, collaboratrice administrative, EERS

2.2 Rapport

Le comité stratégique Sauvegarde de la Création s'est réuni à distance pour sa séance constitutive en février 2022. En 2022, il a tenu quatre séances ordinaires, dont deux à distance. Entre septembre et décembre 2022, il a réparti le travail entre deux sous-groupes qui se sont réunis en ligne chacun à deux reprises.

Le comité stratégique a commencé par prendre connaissance du mandat et par le mettre au net, en s'appuyant sur les compétences techniques de ses membres qui ont fait des propositions concrètes au Conseil de l'EERS sur la manière de réaliser leurs objectifs. Le Conseil de l'EERS a repris certaines des modifications proposées lors de sa séance du 5 mai 2022.

Ensuite, le comité stratégique s'est attelé à la tâche, et il a notamment clarifié sa méthode de travail et les modalités de collaboration avec le Conseil de l'EERS. Après un brainstorming et une discussion approfondie, il a établi une liste de points sur lesquels l'EERS devrait agir en priorité à l'avenir dans le champ d'action Sauvegarde de la Création. Puis il a proposé au Conseil de l'EERS de s'attacher aux quatre points d'action prioritaires suivants :

- Soutenir des projets de loi pertinents du point de vue de la politique climatique, et renforcer l'engagement dans le domaine de la politique climatique au niveau métapolitique (notamment examen de la création d'une Conférence de l'EERS sur la « sauvegarde de la Création »).
- 2. Atteindre la neutralité climatique au sein de l'EERS d'ici 2040.
- 3. Renforcer la Saison de la Création.
- 4. Renforcer la gestion environnementale dans les paroisses.

Le Conseil de l'EERS a échangé sur ces quatre points d'action prioritaires en août 2022 et a sur le fond approuvé cette pondération. Il a fusionné les points 2 et 4, et donné la priorité absolue au renforcement de la Saison de la Création et à l'écospiritualité en général.

Le comité stratégique a pris connaissance des réactions et des commentaires du Conseil en septembre et en décembre 2022 et s'est concentré sur ces points d'action prioritaires. Puis il a constitué deux sous-groupes « Politique climatique » et « Neutralité climatique ». Un sous-groupe « Spiritualité de la Création » a également été créé, mais n'a pas encore pu démarrer son travail, principalement du fait que les membres concernés s'intéressaient aussi à l'un des deux autres sous-groupes, mais qu'il était impensable pour eux de s'investir dans deux sous-groupes en parallèle faute de temps. Selon l'ordre de priorité confirmé par le Conseil, le comité stratégique a donc continué à travailler dans les deux sous-groupes Politique climatique et Neutralité climatique entre septembre et décembre 2022. En décembre, le comité au complet s'est à nouveau réuni pour discuter des résultats des sous-groupes et pour définir la suite des opérations.

2.2.1 Recommandations au Conseil

Lors de sa réunion du 1^{er} mars 2023, le comité stratégique Sauvegarde de la Création a formulé des recommandations à l'attention du Conseil de l'EERS sur le positionnement de l'EERS en matière de politique climatique.

L'EERS garde à l'esprit qu'elle croit en Dieu qui a créé le monde lorsqu'elle se positionne sur les questions de politique environnementale.
 Le comité stratégique reconnaît que les partis politiques sont constitutifs de notre démocratie. Dans ses prises de position, le Conseil de l'EERS ne devrait pas se laisser guider

par leur ligne. Le comité recommande au Conseil de s'exprimer sur des projets en lien avec la politique environnementale lorsqu'il peut apporter sur la question un éclairage spécifiquement ecclésial ancré dans la foi en un Dieu Créateur du monde. Dans ses prises de position, le Conseil devrait mettre l'accent sur le bien commun et avoir en ligne de mire le bien des êtres marginalisés au sein de la Création. L'Église est un lieu d'espérance et de quête. Le Conseil devrait en tenir compte dans ses prises de position en évitant tout parti pris moral. Le comité stratégique lui recommande de mettre en avant de manière nuancée des notions telles que la responsabilité, la spiritualité et la justice. Le choix des mots est déterminant pour mobiliser, soutenir et apporter de l'espoir sans accuser ni condamner.

2. Le Conseil de l'EERS clarifie pourquoi l'Église doit prendre part au débat politique. Cette dernière entreprend des réflexions pour déterminer quand et comment elle entend s'exprimer en matière politique. Le comité stratégique recommande au Conseil de l'EERS d'établir un document explicatif qui clarifie pourquoi l'Église s'exprime sur des questions politiques, et qui indique quand et de quelle manière elle devrait le faire. Il estime que le Conseil devrait y énoncer des critères favorables ou défavorables à une prise de position politique, et motiver la manière dont il parvient à une décision. Le comité recommande au Conseil de l'EERS de définir les principes ou critères qui lui permettent d'examiner les thématiques d'ordre politique. Un tel exposé des motifs encourage également d'autres Églises à s'engager dans le débat politique.

Lors de la même réunion, le comité stratégique a également formulé des recommandations à l'attention du Conseil de l'EERS sur la neutralité carbone dans l'Église.

- 1. L'EERS offre aux Églises membres des outils éthiques et théologiques pour les aider à gérer les conflits d'objectifs.
 - Viser un mode de vie durable et atteindre des objectifs climatiques concrets entre inévitablement en conflit avec d'autres objectifs également désirables pour des motifs éthiques (p.ex. objectifs sociopolitiques, protection des libertés). La définition d'un objectif implique des obligations en matière d'action auxquelles il est impossible de se soustraire pour autant que l'on approuve l'objectif. Le comité stratégique recommande au Conseil de l'EERS d'offrir aux Églises membres des instruments d'aide, sous forme de réflexions théologiques et éthiques, pour mieux appréhender les conflits d'objectifs. Le développement durable dépend aussi de facteurs socio-économiques. L'Église, justement, devrait prendre des décisions qui vont dans le sens de la préservation de la vie et sont favorables aux créatures faibles et sans défense, y compris non humaines.
- 2. L'EERS organise un synode sur le climat en vue d'une concertation à l'échelle suisse sur les objectifs, les indicateurs et les mesures pertinents.
 - Le comité stratégique recommande d'organiser un synode sur le climat afin de s'assurer que toutes les Églises membres ont le même niveau d'information et de trouver des solutions communes. Ce synode devrait donner lieu à l'approbation d'un objectif climatique national et d'une courbe de réduction des émissions. En outre, il est impératif de déterminer les limites du système et de définir les indicateurs. Le comité estime qu'il est possible de se contenter d'un petit nombre d'indicateurs, pour autant qu'ils soient représentatifs des principales causes des émissions de gaz à effet de serre. De plus, il recommande d'opter pour un outil de saisie des données unique afin de pouvoir comparer les chiffres à l'échelle nationale. Par ailleurs, le Synode devrait clarifier à quelle fréquence il préconise de réaliser les relevés. Il devrait également échanger sur la manière dont il entend débloquer les ressources nécessaires et sur l'attribution des responsabilités en matière de relevé des données chiffrées.

- 3. L'EERS définit des objectifs climatiques de type SMART qui s'appliquent à l'EERS, aux Églises membres et aux paroisses.
 L'EERS devrait s'engager à atteindre la neutralité carbone avant une certaine date. Le comité recommande de fixer l'échéance à 2040. Afin d'atteindre cet objectif, l'EERS devrait également définir une courbe de réduction de ses émissions. Il est souhaitable que les Églises membres travaillent main dans la main et il est donc important qu'elles collaborent dès l'étape de définition de l'objectif.
- 4. L'impact environnemental de l'EERS, des Églises membres et des paroisses fait l'objet d'une saisie systématique. Le comité recommande de procéder à un relevé systématique de l'impact environnemental de l'EERS, de ses Églises membres et des paroisses, conformément aux indicateurs et priorités définis lors du synode sur le climat. En fonction des chiffres, des réductions d'impact s'imposent pour suivre la courbe. En outre, le comité recommande de rendre compte à intervalle régulier des chiffres enregistrés et des progrès réalisés. Le comité considère par ailleurs qu'il est pertinent d'implémenter une solution logicielle unique pour la saisie des indicateurs dans toute la Suisse. Pour garantir une mise en œuvre pragmatique de la saisie, le comité recommande au Conseil de l'EERS d'identifier, en se fondant sur des données déjà collectées (p.ex. dans le cadre du label Coq vert) les domaines qui génèrent le plus d'émissions de gaz à effet de serre, puis de mener une étude dans ces domaines afin de collecter des données, à titre d'exemple, et d'en déduire des valeurs approximatives qui permettront de dessiner la courbe de réduction des émissions. Néanmoins, la mise en œuvre des premières mesures de réduction des émissions ne doit pas dépendre de la disponibilité des données chiffrées.
- 5. L'EERS aide les Églises membres et les paroisses à atteindre l'objectif climatique. Le comité recommande à l'EERS d'effectuer un travail d'information, avec le concours de ses partenaires (EPER et œco) et de montrer le potentiel d'économies lié à la réduction de l'impact environnemental. Il recommande également à l'EERS d'élaborer des lignes directrices afin de soutenir les Églises (p. ex. manifestations, caisses de pension, investissements, greenwashing).
- 6. L'EERS renforce les structures et les compétences des Églises afin qu'ensemble elles parviennent à atteindre l'objectif.

 Pour atteindre l'objectif climatique, il faut des compétences, de l'expertise et des ressources. Le comité recommande au Conseil de l'EERS de subventionner certains partenaires ecclésiaux tels qu'œco ou l'EPER et de conclure des contrats de prestations avec eux pour que les paroisses puissent bénéficier de leur expertise.

2.3 Perspectives, étapes suivantes

La Chancellerie de l'EERS examinera les résultats intermédiaires des sous-groupes et, en concertation avec la direction du comité stratégique, elle synthétisera de possibles objectifs stratégiques et les transmettra au comité stratégique. En 2023, ce dernier continuera son travail sur les axes prioritaires que sont la « Politique climatique » et la « Neutralité climatique », puis il établira, pour ces deux axes, une liste d'objectifs stratégiques et de propositions de mesures de mise en œuvre à l'attention du Conseil de l'EERS. Par ailleurs, il se penchera sur « Spiritualité de la Création » et élaborera des propositions concrètes également dans ce domaine.

3. Communication

3.1 Membres

Présidence du comité stratégique

Rita Famos, pasteure, présidente de l'Église évangélique réformée de Suisse

Membres

- Andreas Ackermann, responsable du secteur Communication de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall
- Gerhard Bütschi-Hassler, président de la commission de publication du magazine « reformiert. Aargau », membre du Conseil synodal de l'Église nationale réformée d'Argovie
- Carole Delamuraz, responsable de l'Office information et communication de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV)
- Pascale Huber, pasteure, directrice de Reformierte Medien
- Michel Kocher, pasteur, directeur de Médias-pro et de RTS Radio Télévision Suisse
- Judith Pörksen Roder, pasteure, présidente du Conseil synodal des Églises réformées Berne-Jura-Soleure
- Roman Salzmann, rédacteur de chef du Kirchenbote Thurgau
- Tobias E. Ulbrich, pasteur, ancien président du Conseil de l'Église évangélique réformée du canton du Tessin
- Prof. Vinzenz Wyss, professeur en journalisme à la ZHAW
- Ralf Zimmer, pasteur, conseiller synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Schwytz
- Michi Zimmermann, responsable du secteur Communication de l'Église évangélique réformée du canton de Lucerne

Soutien technique

Dominic Wägli, directeur du secteur Communication, EERS

Soutien administratif

Monica Schulthess Zettel, collaboratrice administrative du secteur Communication, EERS

3.2 Mandat et méthode de travail

Le comité stratégique Communication s'est réuni en ligne le 22 décembre 2021 pour sa séance constitutive. En février 2022, les membres ont mis au net le mandat, autrement dit les objectifs que le Conseil de l'EERS a approuvés lors de la réunion du 15 et 16 mars.

En résumé, les quatre objectifs consistent :

- 1. à renforcer la visibilité du protestantisme réformé et des Églises réformées à l'interne et vis-à-vis de l'extérieur ;
- 2. à clarifier les rôles des actrices et des acteurs de la communication ;
- 3. à exploiter des synergies ;
- 4. à élaborer les bases de l'exploitation des opportunités de la révolution numérique en matière de communication ecclésiale.

Sur cette base, le comité stratégique s'est réuni à quatre reprises (6 avril, 28 juin et 30 novembre 2022, 1er février 2023) pour avancer concrètement sur les objectifs. Lors de leurs

séances, et parfois en petits groupes de travail entre deux séances, les membres ont élaboré des principes fondamentaux et des exemples concrets pour parvenir à une compréhension commune des problématiques, des défis et de la manière d'atteindre les objectifs.

Le comité s'est temporairement divisé en quatre sous-groupes de travail :

- analyse de la situation ;
- élaboration des positions et des questions fondamentales relatives à la communication réformée;
- élaboration d'un concept de communication ;
- conception d'exemples concrets de campagnes de communication.

Lors de sa séance du 24 septembre 2022, le comité a reporté le projet de concept de communication au profit d'autres étapes intermédiaires (cf. point 3.3.4, perspectives).

3.3 Bilan intermédiaire sur les objectifs

3.3.1 Objectif 1 (améliorer la visibilité du protestantisme réformée et des Églises réformées à l'interne et vis-à-vis de l'extérieur)

Contexte

Du point de vue de la communication, l'EERS comme institution et ses produits de communication ont une portée partiellement plus limitée que celle de certaines de ses Églises membres. Son rayonnement se cantonne à un public interne à l'Église, et elle s'adresse à des expertes et à des experts. Ni les membres d'Église intéressés, ni d'autres pans de la population ne perçoivent l'EERS comme une communion d'Églises <u>au niveau national</u>. Les contenus diffusés renvoient l'image d'une institution administrative. À l'échelle nationale, l'EERS ne remplit pas sa mission de communication publique.

Perspectives

- Ces deux prochaines années, l'EERS va mettre sur pied une communication stratégique qui lui permette de lancer des thèmes (<u>cf. sous-groupe exemples pratiques</u>) et lui garantisse d'être perçue dans toute la Suisse comme épaulant la communication des Églises membres, des paroisses et des entreprises médiatiques ecclésiales. Elle tiendra compte des stratégies des parties citées.
- 2. En plus de sa communication institutionnelle, des positions du Conseil ou de ses prises de position, l'EERS valorisera la production de centre de compétence Théologie et Éthique et s'adressera désormais davantage à la sphère publique par le biais de contributions à des débats, de rapports de fond et de points de vue. Elle devra s'efforcer de présenter ses impulsions de telle sorte que les médias s'en fassent l'écho.
- 3. La question de la portée de la communication est fortement corrélée à celle de la stratégie numérique (objectif 4).

3.3.2 Objectif 2 (clarifier les rôles des actrices et des acteurs de la communication)

Contexte

L'analyse de la situation (cf. annexe 1) montre clairement la complexité, la plurivocité mais aussi les recoupements des canaux et des moyens de communication réformés. Le travail réalisé jusqu'à présent au sein du comité stratégique a permis de mieux saisir la variété des mandats, missions, orientations et groupes cibles des multiples actrices et acteurs.

En matière de journalisme indépendant, les responsabilités et les champs d'action découlent des mandats de base des entités responsables. Ni le comité stratégique, ni le Conseil ou le Synode de l'EERS n'ont la compétence de redistribuer ces mandats ou de les modifier. L'état des lieux dans le champ d'action Communication décrit les rôles des actrices et des acteurs et sert à les mettre en réseau. Il est souhaitable que les actrices et acteurs connaissent leurs stratégies mutuelles et les coordonnent.

Perspectives

Il convient de cartographier les parties prenantes institutionnelles (stakeholder map) pour visualiser quels groupes d'intérêt et quels bénéficiaires finaux sont exposés à la palette d'offres. Une telle analyse permet de faire ressortir les groupes cibles qui n'ont pas vraiment été atteints jusqu'à présent, d'évaluer la nécessité de développer des offres spécifiques pour eux, et le cas échéant, la manière de procéder.

3.3.3 Objectif 3 (exploiter les synergies)

a. Dossier campagnes (image et thèmes)

Contexte

En matière de préparation, de planification, de réalisation et d'évaluation, les campagnes nationales s'inscrivent dans le long terme. Du point de vue du contenu, elles devraient être déterminées par l'issue management de l'EERS mentionné ci-dessous (3.3.3.b), ou par les objectifs de législature de son Conseil. Étant donné que le but consiste à réaliser des campagnes de portée nationale, il est impératif de les mettre en œuvre par région linguistique, de collaborer avec des organismes externes, et d'utiliser les ressources de manière proportionnée.

Perspectives

Pour rester durablement visible, l'EERS devra travailler en permanence son marketing et faire en sorte que ses valeurs et ses messages soient visibles, entre autres grâce à des campagnes d'image.

Le comité stratégique estime que le rôle de prestataire et de coordinatrice doit incomber à l'EERS. Il faudra que la Chancellerie de l'EERS s'équipe pour disposer à l'avenir du savoirfaire nécessaire à la conception, à la coordination et à l'évaluation des campagnes nationales.

b. Dossier issue management (planification et gestion de carrière thématique)

Contexte

Il existe déjà un lieu de coordination de la communication dans la communauté ecclésiale ; il s'agit de la table ronde sur des thèmes politiques d'actualité qui a lieu tous les mois entre l'EERS et certaines Églises nationales de Suisse alémanique.

Perspectives

Cet espace de coordination – agendas, coopération de fond sur des sujets qui concernent plusieurs acteurs – doit être maintenu, voire élargi au niveau romand et à l'ensemble de la Suisse. Il faut également examiner comment peut s'organiser l'échange entre l'EERS et les rédactions de Réformés, des Kirchenbote intercantonaux, de reformiert. et des Reformierte Medien.

3.3.4 Objectif 4 (élaborer les bases de l'exploitation des potentialités de la révolution numérique en matière de communication)

Contexte

Étant donné l'ordre des priorités établi (objectifs 1 à 3 d'abord), le sujet n'a pas encore été abordé.

Des bases de données sur les produits et les accès numériques de l'Église font actuellement défaut. La « transformation numérique » est un phénomène transversal qui touche de nombreux domaines du travail ecclésial et qui les modifie. On peut établir les catégories suivantes :

- visibilité et repérage des offres ecclésiales dans l'espace numérique ;
- offres ecclésiales numériques ;
- médias numériques comme outils de communication stratégique.

Perspectives

Dans le cadre du vaste périmètre de la transformation numérique, il convient de déterminer les éléments clés que le comité stratégique devra traiter au fur et à mesure de la progression de ses travaux. Les trois niveaux de la vie ecclésiale sont concernés.

Outre les réseaux sociaux, il faut surtout envisager un travail stratégique dans le domaine des moteurs de recherche, de la gestion et de l'amélioration des entrées Wikipedia, etc. Pour que la communication ecclésiale touche un public plus large, il est essentiel d'avoir une vision plus fine des différents groupes cibles ; à cet effet, il pourrait être judicieux de définir des profils à partir de l'étude de milieux réalisée par Sinus en 2019, et d'orienter la stratégie de communication selon leurs besoins.

Concrètement, les prochaines étapes du travail consisteront :

- à identifier les questions clés (3-5);
- à déterminer et à analyser les actions nécessaires ;
- à concevoir des pistes de solution et à esquisser des projets possibles à l'attention du Conseil.

3.4 Documents élaborés par les sous-groupes

3.4.1 Détermination des espaces de communication au sein de la communauté ecclésiale (annexe 1)

Le paysage de la communication dans les Églises évangéliques réformées de Suisse est complexe. La communication se décline à tous les niveaux d'existence de l'Église – local (parfois régional), cantonal et national. Elle s'adresse à différents cercles de destinataires : collaboratrices et collaborateurs, membres, journalistes et sphère publique. Le plurilinguisme est un facteur de complexité supplémentaire, de même que les différences de modèles de financement et de gestion entre les prestataires.

Afin de pouvoir travailler sur des pistes de solution pour les quatre objectifs du mandat, les membres du comité stratégique ont entrepris de dresser un état des lieux de la communication au sein de la communauté ecclésiale réformée. Ce travail est parti de la distinction entre les trois formes de communication suivantes : prédication ecclésiale, communication institutionnelle, journalisme ecclésial.

3.4.2 Positions et questions fondamentales relatives à la communication réformée

Un sous-groupe s'est demandé comment se manifeste la visibilité formulée dans l'objectif 1 du mandat. Que signifie « visible » au sens réformé ? Le sous-groupe a fait ressortir à la fois des spécificités liées au fait d'être protestant (importance de la compréhension fondamentale, des messages), et la nécessité d'assumer une fonction d'information et de communication dans l'Église. Le sous-groupe approfondit ses travaux sur les positions et les questions fondamentales relatives à la communication.

3.4.3 Propositions d'exemples concrets de campagnes nationales

Pour atteindre l'objectif 1 (renforcer la visibilité du protestantisme réformé et de la communauté ecclésiale réformée à l'interne et vis-à-vis de l'extérieur), des exemples pratiques de campagnes qui marquent les esprits dans la sphère publique de manière efficace et proactive sont élaborés. Pour parvenir à ses fins, la communauté ecclésiale devra exploiter d'une part les canaux de communication institutionnelle de l'EERS (site internet, newsletter, réseaux sociaux, campagnes), les médias (ecclésiaux et laïcs), les moyens de communication des Églises membres (canaux indépendants, notamment sites web, communication et information aux membres, réseaux sociaux), d'autre part les relations avec le monde politique et les autorités aux trois échelons.

Cinq critères sont appliqués pour sélectionner les exemples pratiques :

- L'EERS travaille directement sur le sujet de la campagne et gagne donc en visibilité.
- La communication institutionnelle est liée à une question qui intéresse la société et la politique.
- La question est pertinente et a des répercussions pour les médias, les Églises membres, la politique, les autorités, l'œcuménisme et enfin aussi pour les membres.
- La composante émotionnelle doit être perceptible.
- La question sert de déclencheur à une intensification de la communication numérique dans le cadre de la communication intégrée.

Différentes variantes de mise en œuvre ont été présentées et discutées lors des réunions du comité. Le comité stratégique ou des sous-groupes continuent de travailler sur ces exemples concrets.



Église évangélique réformée de Suisse

Comité stratégique communication

Résumé des outils de communication au sein de la communauté des Églises

Au niveau cantonal

Église membre	Bulletins et revues destinés aux mem- bres/aux collabo- ratrices et collabo- rateurs, versions électroniques	Site web	Social Media	News- letter	Caractère et portée du produit
AG		www.ref-ag.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	
	reformiert. Aargau	www.reformiert.info			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Coordination par l'association « reformiert. » Une partie avec des contributions des/sur les paroisses (p.ex. agenda) fait partie de la version papier.
	A+O				Revue mensuelle destinée aux collaboratrices et collaborateurs.
AR / AI		www.ref-arai.ch			
	Magnet	www.magnet.jetzt			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
BL		www.refbl.ch	oui	oui	
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote- online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
BS		www.erk-bs.ch	Facebook		
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote- online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
BE JU SO		www.refbejuso.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	

Église membre	Bulletins et revues destinés aux mem- bres/aux collabo- ratrices et collabo- rateurs, versions électroniques	Site web	Social Media	News- letter	Caractère et portée du produit
	reformiert. Bern Jura Solothurn	www.reformiert.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. L'agenda des paroisses est intégré. Coordination par l'association reformiert.
	Ensemble		Twitter		Revue bilingue (allemand-français) destinée aux collaboratrices et collaborateurs ; apparaît tous les trois mois
FR		www.ref-fr.ch	Facebook Instagram	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)
GE		www.epg.ch	Facebook Instagram	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)
GL		www.ref-gl.ch	Facebook	oui	
	ReformiertGL-Online	www.reformiert-gl.ch			Informations quotidiennes sur la vie ecclésiale, la foi, la spiritualité, la société, la culture et la politique
GR		www.gr-ref.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	
	reformiert. Graubünden				Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Coordination par l'association réformiert.
	Voce Evangelica	www.voceevangelica. ch	Facebook Twitter	oui	Grisons – pour les vallées du sud, journal officiel des membres de l'Église, Tessin et autres cantons et étranger : abonnements individuels
	Productions hébdoma- daires pour RSI : • Segni dei Tempi (TV), reformiert				Productions TV et radio pour la RSI (branche italienne de la SRG), produites par un groupe de rédaction, composé des délégué.e.s des Églises évangéliques du Tessin, des Grisons et de l'Église évangélique vaudoise suisse.
	Tempo dello spirito (Radio), reformiert Chiese in diretta (Radio), ökumenisch				

Église membre	Bulletins et revues destinés aux mem- bres/aux collabo- ratrices et collabo- rateurs, versions électroniques	Site web	Social Media	News- letter	Caractère et portée du produit
LU		www.reflu.ch	oui	oui	
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote- online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
NE		www.eren.ch	Facebook Instagram	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)
NW		www.nw-ref.ch	Facebook		
	Kirchennews (NW)			oui	Revue destinée aux membre aux membres. 10 éditions par année. Partiellement un agenda des paroisses.
ow		www.refow.ch	oui		
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote- online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
	Chälibrief			oui	Newsletter destiné aux membres.
SH		www.ref-sh.ch	oui	oui	
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote- online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
SZ		www.ref-sz.ch	oui		
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote- online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
so		www.ref-so.ch	oui	oui	
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote- online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
SG		www.ref-sg.ch	Instagram	oui	
	Kirchenbote (SG)	www.kirchenbote- sg.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.

Église membre	Bulletins et revues destinés aux mem- bres/aux collabo- ratrices et collabo- rateurs, versions électroniques	Site web	Social Media	News- letter	Caractère et portée du produit
TG		www.evang-tg.ch	Facebook Instagram		
	Kirchenbote (TG)	www.kirchenbote- tg.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
TI		www.cert-ticino.ch	Facebook	oui	
	Voce Evangelica	www.voceevangelica. ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales
	Productions hébdomadaires pour RSI: • Segni dei Tempi (TV), reformiert • Tempo dello spirito (Radio), reformiert • Chiese in diretta (Radio), ökumenisch				Productions TV et radio pour la RSI (branche italienne de la SRG), produites par un groupe de rédaction, composé des délégué.e.s des Églises évangéliques du Tessin, des Grisons et de l'Église évangélique vaudoise suisse.
UR		www.ref-uri.ch			
	Interkantonaler Kirchenbote	www.kirchenbote- online.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien fort avec les présidences de l'Église.
VD		www.eerv.ch	Facebook Instagram Twitter LinkedIn	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)
	EERV.fl@sh	www.flipsnack.com/ eervflash			Journal interne digital, pour toute personne en lien et activité avec l'EERV (collaborateurs – collaboratrices, conseils exécutifs, assemblées législatives, partenaires, parties prenantes). Édition tous les quinze jours.
VS		www.erev.ch	Facebook Instagram	oui	
	réformés	www.réformés.ch			Revue mensuelle destinée aux membres ; la moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Lien par la CER (Médias-pro)

Église membre	Bulletins et revues destinés aux mem- bres/aux collabo- ratrices et collabo- rateurs, versions électroniques	Site web	Social Media	News- letter	Caractère et portée du produit
ZG		www.ref-zug.ch			
	KircheZ				Revue mensuelle destinée aux membres. Partiellement un agenda des paroisses.
ZH		www.zhref.ch	Facebook Instagram Twitter	ja	
	reformiert.				Revue destinée aux membres. 2 fois par mois. La moitié avec des thématiques nationales, la moitié avec des thématiques régionales. Coordination par l'association reformiert.
	Notabene				Revue destinée aux collaboratrices et collaborateurs. 10 fois par année.
	RefLab	www.reflab.ch	Facebook Instagram Twitter	ja	Lab online de l'Église réformée du canton de Zurich. Contributions allemandes et anglais traitant des questions sociétales, culturelles, spirituelles et politiques.
EMK		www.emk-schweiz.ch	Facebook Instagram Twitter	ja	

Au niveau national

Acteur	Produits et formats	Webseite	Social Media	News- letter	Caractère et portée du produit
EKS		www.evref.ch	Facebook Instagram Twitter LinkedIn	oui	Initialement prévu en tant que « hub » pour les sites web des Églises membres, le site web de l'EERS est une plateforme d'information. Peu fréquenté (moins que 200 visiteurs par jour). Instagram depuis fin 2022.
	EKS-Blog	www.evrefblog.ch		oui	(En élaboration)
			,		

Acteur	Produits et formats	Webseite	Social Media	News- letter	Caractère et portée du produit
Médias- Pro		www.mediaspro.ch		oui	
	Réformés Le Journal				Journal mensuel, destiné aux membres pour certains cantons et à toute la popu- lation pour d'autres cantons. Des cahiers cantonaux d'information locale complètent la partie éditoriale romande. Juridiquement l'éditeur est une SARL, financée par les Églises cantonales.
	Réformés.ch	www.reformes.ch	Facebook Instagram Twitter Youtube		Site web fédérateur, regroupant des contenus de diverses sources : le journal, l'agence de presse Protestinfo et RTSreligion, des contenus réalisés pour le site (web only) et des contenus de communication que les églises peuvent mettre.
	Protestinfo Protestinter	www.protestinfo.ch			Agence de presse produisant des contenus à destination de la presse écrite. Les journaux payent un abonnement au flux. Ils peuvent aussi suggérer des papiers à la rédaction. Elle est indépendante éditorialement, dans une loyauté avec les Églises qui financent ses activités.
	RTS	www.rtsreligion.ch	Facebook		Rédaction multimédia (radio-tv-digital) oecuménique travaillant au sein et sur mandat de la RTS à Genève et Lausanne. Les journalistes sont employés par Médias-pro et Cath-Info et homologués par la RTS. Le travail éditorial se fait dans le cadre RTS, il est cofinancé par la RTS et les Églises, qui ont les droits de diffusion sur les produits RTSreligion.
	Médias-pro Productions	www.celebrer.ch	Instagram		Unité de production numérique (studio de production, moyens de captations extérieurs), qui travaille pour la RTS et pour d'autres partenaires ecclésiaux (sur mandat et facturation). Elle diffuse ses contenus sur le site célébrer (archives + streaming).
		www.contactgps.ch			Logiciel de positionnement thématique, développé par Médias-pro, travaillant sur la technologie 360°. Financé par les églises, il est au service de la catéchèse, de la communication événementielle.
Refor- mierte Medien		www.reformierte- medien.ch			
	ref.ch das Newsportal der Reformierten	www.ref.ch	Facebook Twitter	oui	Sur mandat de l'organe responsable (toutes les Eglises nationales germanophones), l'association met l'accent sur un journalisme indépendant et moderne dans l'espace des régions linguistiques, ainsi que sur la collaboration de longue date avec la SRF pour les émissions d'annonce. Le comité directeur travaille avec une stratégie qui est élaborée tous les quatre ans sur la base des champs thématiques de la « Balanced Score Card » (BSC) et qui est approuvée par l'organe responsable. Les médias réfor-

Acteur	Produits et formats	Webseite	Social Media	News- letter	Caractère et portée du produit
					més sont financés par les Eglises membres de l'organe responsable et par les recettes des abonnements à bref, de la publicité et des annonces. Les deux marques ref.ch et bref Magazine s'adressent à deux groupes cibles différents. Les détails à ce sujet ainsi que le travail journalistique des Reformierte Medien sont consignés dans leur concept journalistique (révisé en 2019) et approuvés par l'organe responsable. Dans le domaine de l'édition, les Reformierte Medien misent sur la plateforme web reformiert.jobs en plus des annonces pour les publications imprimées et en ligne.
	bref das Magazin der Reformierten (print und online)	www.brefmagazin.ch	Facebook Instagram Twitter	oui	
	Das Stellenportal der Reformierten	www.reformiert.jobs			
	Radio / TV	radiopredigt.ch Tweet zum Sonntag	Twitter		Reformierte Medien gère le partenariat avec RTS dans les domaines radio et TV et permet ainsi la présence des Églises sur ses canaux. La coopération inclut le streaming des cultes sur TV et radio, des prédications en studio et l'émission « Wort zum Sonntag », diffusée samedi soir.